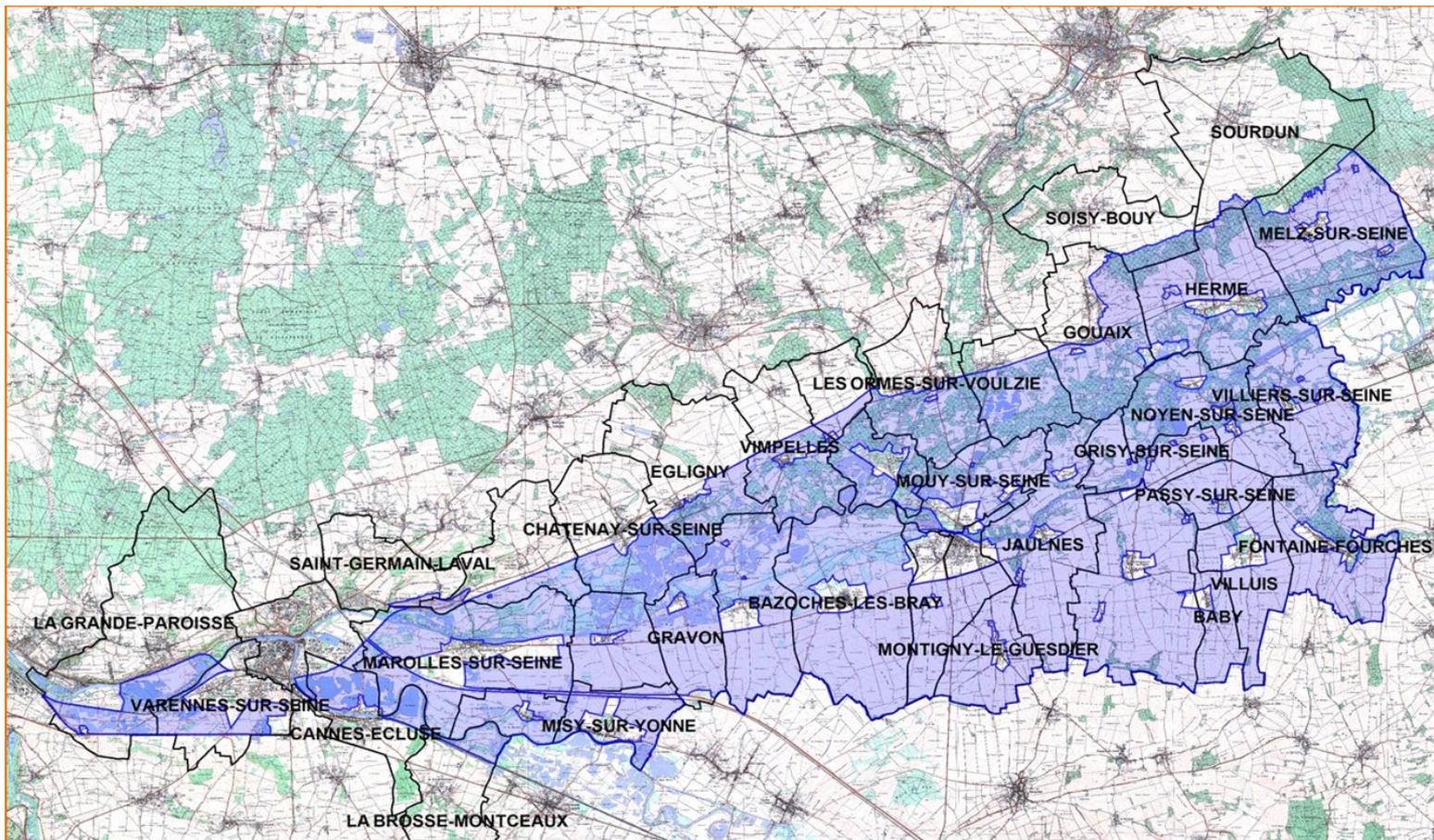


"Bassée et plaines adjacentes"

Zone de Protection Spéciale (ZPS)

Localisation du site



Fiche d'identité du site

Code : FR1112002

Statut : ZPS = Zone de Protection Spéciale / Directive européenne « OISEAUX »

Région : Ile-de-France / Département : Seine-et-Marne

Superficie: 27 643 ha

39 Communes

Baby	Balloy	Barbey	Bazoches-les-Bray
Bray-sur-Seine	Cannes-Ecluse	Châtenay-sur-seine	Courcelles-en-Bassée
Egligny	Everly	Fontaine-Fourches	Gouaix
Gravon	Grisy-sur-Seine	Hermé	Jaulnes
La Brosse-Montceaux	La Grande-Paroisse	La Tombe	Les ormes-sur-Voulzie
Luisetaines	Marolles-sur-Seine	Melz-sur-Seine	Misy-sur-Yonne
Montereau-Fault-Yonne	Montigny-le-Guesdier	Mousseaux-les-Bray	Mouy-sur-Seine
Noyen-sur-Seine	Passy-sur-Seine	Saint-Germain-Laval	Saint-Sauveur-les-Bray
Soisy-Bouy	Sourduin	Varennes-sur-Seine	Villenauxe-la-Petite
Villiers-sur-Seine	Villuis	Vimpelles	

Arrêté de désignation du site : 12 avril 2006

Approbation du Document d'Objectif : 30 août 2012

Présidente du Comité de Pilotage : Madame Anne-Marie Charles.

Structure animatrice : Communauté de communes Bassée Montois.

Animateur : Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77).

Natura 2000 en quelques mots

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés à l'échelle de l'Europe (dits « d'intérêt communautaire »).

Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes : « Oiseaux » pour la conservation des oiseaux sauvages, et « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) et de leurs habitats.

Chaque état européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif est d'y **préserver le patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes**.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), document de référence approuvé par le Préfet qui définit les enjeux et objectifs de conservation, et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces. Il est établi par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (COFIL).

Les actions ainsi définies peuvent être concrétisées par trois modes de contractualisation entre les propriétaires ou leurs ayants droits et la préfecture: les MAEt (mesures agro-environnementales territorialisées), les **contrats Natura 2000** et la **charte Natura 2000**.

Les propriétaires ou leurs ayant droits qui se déclarent volontaires peuvent signer un ou plusieurs de ces contrats.

Description du site

Le site Natura 2000 « Bassée et plaines adjacentes » se situe au sud-est du département de Seine-et-Marne, à la limite avec le département de l'Aube.

Il englobe la majeure partie de l'écosystème de la Bassée, vaste plaine alluviale de la Seine en forme de fuseau, localisée entre Nogent-sur-Seine et Montereau-Fault-Yonne.

Le site englobe également des territoires situés au Nord et au Sud de la vallée, constitués majoritairement de vastes plaines à caractère agricole, en limite du département de l'Yonne au sud

Habitats et espèces présents sur le site

3 grands types de milieux

-Milieux ouverts

-Milieux humides

-Milieux boisés et ripisylves (berges boisées)

- Cultures 16 661,3 ha		60,3%
- Boisements 6 572,9 ha	23,8%	
- Plans d'eau et cours d'eau 2 276,8 ha	8,2%	
- Prairies 801,8 ha		2,9%
- Zones arbustives 277,4 ha	1,0%	
- Zones humides 75,0 ha		0,3%
- Secteurs anthropisés 702,6 ha	2,5%	
- Habitations et jardins 163,3 ha	0,6%	
- Infrastructures de transport 71,8 ha		0,3%
- Pelouses 39,3ha		0,1%

38 espèces d'intérêt communautaire

19 nicheuses sur les dix dernières années

5 nicheuses potentielles

7 hivernantes dont 2 nicheuses potentielles

11 migratrices dont 2 nicheuses potentielles

En résumé, la plus grande richesse francilienne pour l'avifaune.

Nom latin	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut sur la ZPS	Structure et fonctionnalité de l'habitat de l'espèce sur la ZPS	Etat de conservation à l'échelle de l'UE 25 (Birdlife, 2004)
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Nicheur occasionnel	Habitat dégradé	Favorable
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Nicheur occasionnel	Habitat fragmenté et en régression	Favorable
<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	Nicheur occasionnel à régulier	Habitat fragmenté, fortement dépendant de l'action de l'homme	Défavorable
<i>Circus cyaneus</i>	Busard St-Martin	Nicheur occasionnel et hivernant	Habitat dégradé	Défavorable
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Nicheur régulier	Habitat fragmenté	Favorable
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	Nicheur régulier	Habitat fragmenté	Défavorable
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Nicheur régulier	Manque d'habitat favorable	Favorable
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Nicheur régulier	Habitat fragmenté	Favorable
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Nicheur régulier	Habitat fragmenté, fortement dépendant de l'action de l'homme	Favorable
<i>Burhinus oedipnemus</i>	Oedicnème criard	Nicheur régulier	Habitat dégradé	Défavorable
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	Nicheur régulier	Habitat fragmenté et en régression	Favorable
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Nicheur régulier	Habitat fragmenté et en régression	Favorable
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Nicheur régulier	Habitat en régression et dégradé	Défavorable
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Nicheur régulier	Habitat fragmenté, fortement dépendant de l'action de l'homme	Favorable
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Nicheur régulier et hivernant	Habitat dégradé	Défavorable
<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	Nicheur très rare	Habitat en régression	Défavorable
<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	Hivernant	Non évalué	Défavorable
<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	Hivernant	Non évalué	Défavorable
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Hivernant et nicheur potentiel	Habitat fragmenté et en régression	Défavorable
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Migrateur régulier	Non évalué	Défavorable
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	Migrateur régulier et nicheur potentiel	Quelques potentialités mais manque d'habitats favorables à la nidification	Favorable
<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrin	Hivernant occasionnel	-	Favorable
<i>Mergus albellus</i>	Harle piette	Hivernant occasionnel à régulier	Habitat satisfaisant	Défavorable
<i>Egretta alba</i>	Grande aigrette	Hivernant régulier	Habitat satisfaisant	Favorable

Nom latin	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut sur la ZPS	Structure et fonctionnalité de l'habitat de l'espèce sur la ZPS	Etat de conservation à l'échelle de l'UE 25 (Birdlife, 2004)
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Hivernant régulier et nicheur potentiel	Habitat satisfaisant	Favorable
<i>Recurvirostra avocetta</i>	Avocette élégante	Migrateur occasionnel	Habitat fragmenté	Favorable
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	Migrateur occasionnel	Habitat satisfaisant	Défavorable
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Migrateur régulier	Habitat satisfaisant	Défavorable
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Migrateur régulier	Habitat satisfaisant	Défavorable
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	Migrateur régulier	Habitat satisfaisant	Défavorable
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Migrateur régulier avec stationnements occasionnels	Habitat fragmenté	Défavorable
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Migrateur régulier et nicheur potentiel	Habitat satisfaisant	Défavorable
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Nicheur occasionnel	Habitat satisfaisant	Favorable
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	Nicheur potentiel	Habitat fragmenté	Défavorable
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	Nicheur probable	Habitat fragmenté	Favorable
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Nicheur probable	Habitat fragmenté	Favorable
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	Occasionnel	Habitat insatisfaisant	Défavorable
<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	Occasionnel	-	Défavorable

Localisation des habitats et des espèces sur le site

Voir l'Atlas cartographique du Document d'Objectifs :

http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB_ZPS_Bassee_Atlas_cle7be6e7.pdf

1 / Synthèse des espèces d'oiseaux observés d'intérêt communautaire :

-Milieux humides : Carte N°8 / planches 1 à 15

-Milieux boisés et ripisylves : Carte N°9 / planches 1 à 15

-Milieux ouverts : Carte N°10 / planches 1 à 15

2 / Entités accueillant des espèces d'intérêt communautaire :

-Carte N° 11

3 / Hiérarchisation des secteurs à enjeux pour l'avifaune :

-Carte N°16 (3 planches)

Les objectifs de conservation sur le site

Après avoir développé les diagnostics écologique et socio-économique, la définition et la hiérarchisation des enjeux sont deux étapes indispensables.

Elles permettent de préciser les objectifs de développement durable et de prioriser les actions qui seront proposées.

Critères utilisés pour hiérarchiser les enjeux :

- statut de conservation de l'espèce à l'échelle du site ;
- importance de la ZPS pour cette espèce, à une échelle plus large (régionale voire nationale) ;
- étendue de la population sur le site Natura 2000 ;
- menaces pesant sur l'espèce sur le site ;
- faisabilité de la mise en œuvre de mesures de conservation ou de restauration pour l'espèce au vu du contexte socio-économique.

La combinaison de ces 5 critères permet de définir les niveaux d'enjeux qui varient de faible à fort.

Un enjeu qualifié de fort pour une espèce d'intérêt communautaire souligne l'importance et l'urgence de prendre des mesures pour assurer leur conservation.

Les tableaux ci-dessous listent les espèces d'intérêt communautaire de la ZPS qui présentent un enjeu fort, moyen ou faible.

Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000	Niveau d'enjeu
<i>Burhinus oedicnemus</i> Oedicnème criard A133	Disparition des landes et friches sèches Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation)	Entretien des milieux ouverts favorables à l'espèce Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation	Fort
<i>Circus aeruginosus</i> Busard des roseaux A081	Régression des zones humides Destruction des nids dans les secteurs de grandes cultures Dérangement	Entretien et restauration des zones humides (roselières notamment) Entretien et recréation de prairies à caractère humide Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	Fort
<i>Circus cyaneus</i> Busard St-Martin A082	Diminution des ressources alimentaires en milieu agricole Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation) Perte des habitats d'espèce (espaces prairiaux, friches)	Entretien et restauration des espaces ouverts (territoires de chasse) Entretien et recréation de prairies Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)	Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	Fort

Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000	Niveau d'enjeu
<p><i>Circus pygargus</i> Busard cendré A084</p>	<p>Diminution des ressources alimentaires en milieu agricole Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation) Perte des habitats d'espèce (espaces prairiaux, friches)</p>	<p>Entretien et restauration des espaces ouverts (territoires de chasse) Entretien et récréation de prairies Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	Fort
<p><i>Crex crex</i> Râle des genêts A122</p>	<p>Disparition des prairies humides Destruction des nichées lors des interventions agricoles (fauche) Intensification des pratiques agricoles (utilisation intensive d'intrants, conversion des terres)</p>	<p>Entretien et récréation d'habitats de prairies humides Réouverture de milieux en cours de fermeture Adaptation des pratiques agricoles (période de fauche)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	Fort
<p><i>Ixobrychus minutus</i> Blongios nain A022</p>	<p>Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, régression des roselières et végétations rivulaires, plantation de peupliers...) Eutrophisation, pollution Fluctuations irrégulières des niveaux d'eau des sites de nidification Dérangement</p>	<p>Maintien et entretien des zones humides (roselières et ripisylves) Aménagement de hauts fonds et récréation de roselières Limitation du dérangement sur les sites de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	Fort
<p><i>Sternula albifrons</i> Sterne naine A195</p>	<p>Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux Dérangement des sites de nidification Compétition avec le Goéland leucopnée ou la Mouette mélanocéphale Variation brutale des niveaux d'eau</p>	<p>Maintien et entretien des zones humides Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification Limitation du dérangement sur les sites de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	Fort
<p><i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche A031</p>	<p>Modification des pratiques agricoles Disparition des zones humides et des milieux prairiaux Dérangement</p>	<p>Entretien et restauration des zones humides Entretien et récréation de prairies à caractère humide Aménagement de plateformes artificielles Maintien d'une mosaïque de milieu (notamment gros arbres pouvant accueillir les nids)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	Moyen

Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000	Niveau d'enjeu
<i>Egretta garzetta</i> Aigrette garzette A026	Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, aménagements des cours d'eau...) Dérangement en périodes de nidification ou de cantonnement Pollution des eaux entraînant la diminution des ressources alimentaires	Maintien et entretien des zones humides et de la ripisylve Limitation du dérangement sur les sites de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	Moyen
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> Mouette mélanocéphale A176	Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux Dérangement des sites de nidification (activités nautiques, baignades, pêche...) Compétition avec le Goéland leucophée Variation brutale des niveaux d'eau	Maintien et entretien des zones humides Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification Limitation du dérangement sur les sites de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	Moyen
<i>Lanius collurio</i> Pie-grièche écorcheur A338	Disparition des espaces prairiaux Destruction des haies et bosquets Intensification des pratiques agricoles Appauvrissement en gros insectes en lien notamment avec l'usage des produits phytosanitaires	Entretien et restauration de prairies Maintien et réouverture des espaces ouverts en cours de recolonisation ligneuse Recréation et entretien de haies, bosquets... Adaptation des pratiques agricoles (limitation des intrants, adaptation des périodes d'intervention)	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par Pro Natura Ile-de-France	Moyen
<i>Luscinia svecica</i> Gorgebleue à miroir A272	Destruction des roselières et des marais Aménagement industriel ou de loisir, drainage et mise en culture des zones humides.	Entretien et réouverture de roselières et zones humides Réouverture de milieux en cours de fermeture	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne	Moyen
<i>Milvus migrans</i> Milan noir A073	Régression des zones humides et boisements qui y sont associés Dérangements en période de nidification principalement par les travaux forestiers Empoisonnement (lutte contre les rongeurs) Mortalité due au réseau électrique	Entretien et création de zones humides Mise en place d'îlots de vieillissement favorables à la nidification Maintien d'une mosaïque de milieux Limiter le dérangement	Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)	Moyen
<i>Nycticorax nycticorax</i> Bihoreau gris A023	Dégradation et disparition des zones humides Dérangement en période de nidification Pollution des milieux aquatiques	Entretien et création de zones humides Maintien et entretien des ripisylves Limitation des dérangements Protection des colonies d'oiseaux grégaires (ardéidés, cormorans)	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne	Moyen
<i>Sterna hirundo</i> Sterne pierregarin A193	Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux Dérangement des sites de nidification Compétition avec le Goéland leucophée ou la Mouette mélanocéphale Variation brutale des niveaux d'eau	Maintien et entretien des zones humides Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification Limitation du dérangement sur les sites de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	Moyen

<i>Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000</i>	<i>Menaces générales pesant sur l'espèce</i>	<i>Modalités de gestion conservatoire</i>	<i>Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000</i>	<i>Niveau d'enjeu</i>
Espèces migratrices fréquentant les milieux humides	Dérangement Disparition des zones humides	Maintien et entretien des zones humides Préservation de zones de quiétude	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	Moyen
<i>Alcedo atthis</i> Martin-pêcheur d'Europe A229	Artificialisation des berges Pollution des milieux aquatiques	Entretien et restauration des zones humides	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Remise en état des projets de carrières après exploitation	Faible
<i>Dendrocopos medius</i> Pic mar A238	Disparition des boisements anciens, en particulier des vieux taillis sous futaie de chênes Fragmentation des massifs forestiers Uniformisation des peuplements Dérangement en période de nidification (travaux forestiers)	Mise en place d'îlots de vieillissement présentant des quantités importantes de bois mort Préservation des sylvofaciès à gros bois Prise en compte de la période de nidification de l'espèce dans la programmation des travaux	Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)	Faible
<i>Dryocopus martius</i> Pic noir A236	Disparition des boisements anciens Fragmentation des massifs forestiers Uniformisation des peuplements Dérangement en période de nidification (travaux forestiers)	Mise en place d'îlots de vieillissement présentant des quantités importantes de bois mort Préservation des sylvofaciès à gros bois Prise en compte de la période de nidification de l'espèce dans la programmation des travaux	Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)	Faible
<i>Himantopus himantopus</i> Echasse blanche A131	Dérangements Pollution	Aménagements de haut fonds Limitation des dérangements	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	Faible
<i>Pernis apivorus</i> Bondrée apivore A072	Disparition des terrains de chasse (fermeture des milieux) et des ressources alimentaires (insectes) Perturbation des sites de nidification Perte d'attractivité des boisements (rajeunissement)	Entretien et recréation de milieux ouverts (prairies, pelouses...) Mise en place d'îlots de vieillissement favorables à la nidification Limitation des dérangements en période de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF) Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par Pro Natura Ile-de-France	Faible

Évaluation des incidences Natura 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les **3 listes** (liste nationale, listes locales 1 et 2) énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 et les **outils d'accompagnement** mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire, ...) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

- <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>
- <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-r378.html>

Sur le territoire de la Bassée, il existe deux sites Natura 2000 :

- la Zone de Protection Spéciale "Bassée et plaines adjacentes" décrite dans cette fiche ;
- la Zone Spéciale de Conservation "La Bassée" qui fait l'objet d'une autre fiche : <http://seine-et-marne.n2000.fr/sites/all/files/seine-et-marne/files/Bassee/Fiche-synthese-SICbassee.pdf>

Si votre projet se situe sur l'une des communes suivantes : Balloy, Bazoches-les-Bray, Courcelles-en-Bassée, Egligny, Everly, Gouaix, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Les Ormes-sur-Voulzie, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Montereau-Fault-Yonne, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Saint-Sauveur-les-Bray, Villiers-sur-Seine,

Vous pouvez être également concerné par le site Natura 2000 « La Bassée ».

Pour en savoir plus

Contacts :

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne
La Maison Suisse
1016 rue de Fontainebleau
77720 Bréau

Jean-Denis Bergemer, coordinateur Natura 2000
jdbergemer@orange.fr

Cette fiche synthétise les principaux éléments du DOCUMENT d'OBJECTIFS. Ce DOCOB est disponible dans les 39 mairies du site, à la communauté de communes Bassée Montois, à la Direction Départementale des Territoires (DDT77) et téléchargeable sur internet :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/la-bassee/le-document-d-objectifs>

Autres sources d'information :

DRIEE Ile-de-France : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r171.html>

